Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 53 (2005)

Artikel: Un complexe de citernes à Péluse (Égypte - Nord-Sinaï)
Autor: Delahaye, François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728315

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lors des travaux menés sur le site de Tell el-Makhzan (Égypte, Nord-Sinaï) par la mission égypto-suisse dirigée par le professeur Charles Bonnet, un important complexe de dix-huit citernes partiellement arasées a été étudié. Ces citernes permettaient l'approvisionnement en eau nécessaire au fonctionnement du complexe de pèlerinage. Le mobilier céramique et plusieurs monnaies recueillis dans les remplissages ont permis de les dater des IVe-Ve siècles ap. J.-C. Afin d'offrir un élément de comparaison, un groupe de citernes situé à l'est de la ville antique de Péluse, à près de deux kilomètres du site de Tell el-Makhzan, a été analysé[1]. Ces citernes, liées à un contexte des IVe-Ve siècles, présentent des caractéristiques architecturales similaires, les voûtements étant ici conservés.

Situées à l'extérieur de l'enceinte romaine du Bas Empire, à environ trois cents mètres vers l'est, ces citernes sont localisées dans la rupture de pente du relief actuel issue des travaux militaires récents qui ont entamé la frange orientale d'une terrasse. Caractérisée par des niveaux des Ve et VIe siècles[2], cette terrasse domine de quatre à cinq mètres un large secteur en direction de Tell el-Makhzan où les témoignages d'une occupation du Ier siècle ap. J.-C. sont conservés. Les vestiges d'un théâtre dégagé lors de fouilles anciennes et situé à deux cents mètres des citernes en constituent le principal élément. À proximité des citernes, ce sont plusieurs maçonneries en briques crues qui ont pu être relevées, dont un mur de 1,70 mètre d'épaisseur orienté est-ouest selon le quadrillage orthonormé défini par l'implantation romaine. Trois fours circulaires d'un diamètre de nonante centimètres à un mètre ont également été repérés non loin. L'ensemble de ces vestiges est associé à des niveaux archéologiques du Haut Empire[3]. La terrasse est principalement constituée de remblais avec, par endroits, la présence de structures de cuisson et de couches cendreuses liées à une activité artisanale (céramique et/ou verre) vraisemblablement antérieure à l'implantation des citernes.

C'est dans un massif en briques cuites de 9,70 mètres de long sur 5,55 à 5,80 mètres de large organisé autour d'une base rectangulaire de 1,55 par 1,80 mètre constituée d'une maçonnerie de briques cuites et de blocs calcaires liés au mortier qu'est aménagé le complexe de citernes de Péluse (fig. 1). Cette base ainsi qu'une seconde déplacée et conservée au pied de la rupture de pente semblent appartenir à une construction monumentale dont le plan et la fonction demeurent inconnus. Plusieurs fragments importants d'une corniche en plâtre ornée d'une alternance de denticules et de métatomes rehaussés d'un bandeau saillant en quart de lune ont été retrouvés dans le remblaiement de l'accès au complexe de citernes. Des éléments similaires en pierre calcaire ont été reconnus lors des prospections archéologiques menées sur le site de Tell el-Kana'is (île 24), à environ cinq kilomètres à l'est de Péluse[4]. Ces éléments devaient appartenir au couronnement d'un édicule à vocation funéraire (mausolée). La présence de ces fragments de corniche en plâtre dans le comblement de l'accès aux citernes témoigne de l'importance de la construction qui devait recouvrir le complexe[5] (fig. 2).

Le plan du massif des citernes est reconnaissable en surface, sur le haut de la terrasse (fig. 3), grâce à un dallage de briques cuites parfaitement agencées et liées au mortier.

1. Nous exprimons nos remerciements au professeur Charles Bonnet de l'aide qu'il a apportée à la réalisation de ce travail.

2. Les ramassages de surface réalisés par Delphine Dixneuf ont permis de recueillir plusieurs fragments de céramique d'époque byzantine appartenant à des amphores LRA 4 vinaires et LRA 5/6 attribuables principalement aux productions palestiniennes. Des fragments d'amphores LRA 1 issues vraisemblablement des ateliers chypriotes et plusieurs tessons de céramiques culinaires ont également été inventoriés. À noter la découverte d'un fragment de lampe à rosettes à pâte alexandrine attribuable au IVe siècle (détermination : Pascale Ballet).

3. Ces niveaux ont livré lors de la prospection pédestre plusieurs tessons de céramique du Haut Empire dont des fragments d'*Eastern Sigillata* A et quelques tessons de sigillées issues de productions italiques.

4. JARITZ *et alii* 1996, pp. 41-42

5. Il ne semble pas faire de doute que ces éléments de corniche proviennent des niveaux de démolition du monument.

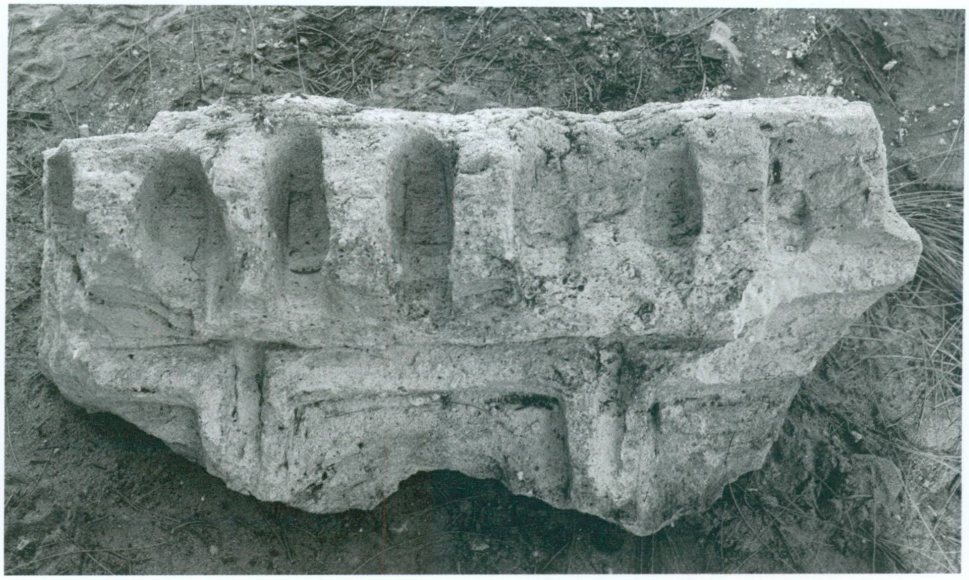

1 (ci-dessus). Péluse | Vue extérieure du complexe des citernes

2 (ci-contre). Péluse | Citerne A : élément de corniche en plâtre

3 (page 301). Péluse | Plan et coupes des citernes

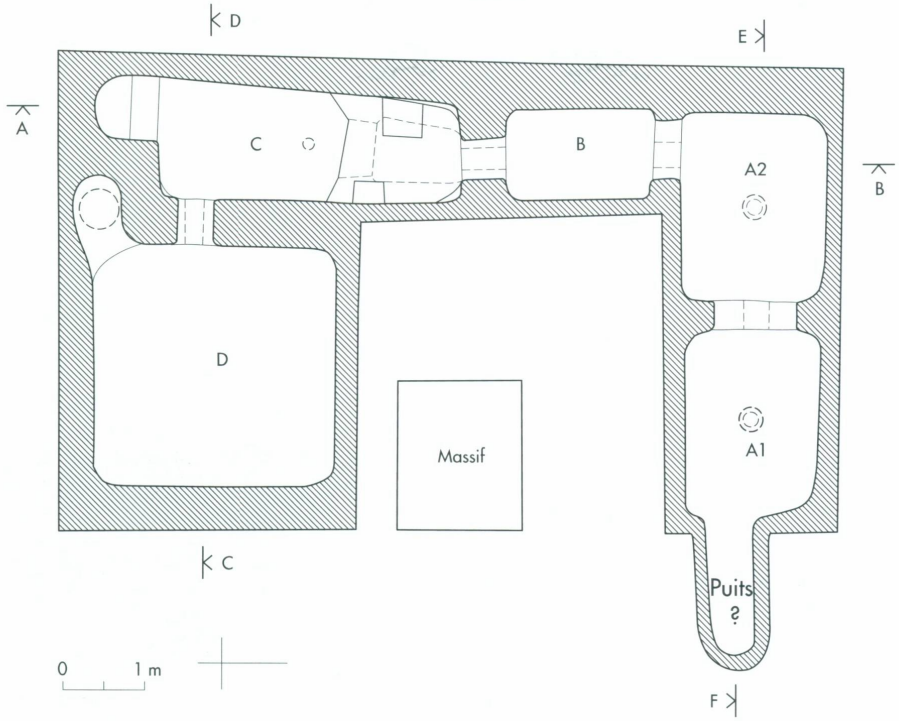

Coupe longitudinale A-B

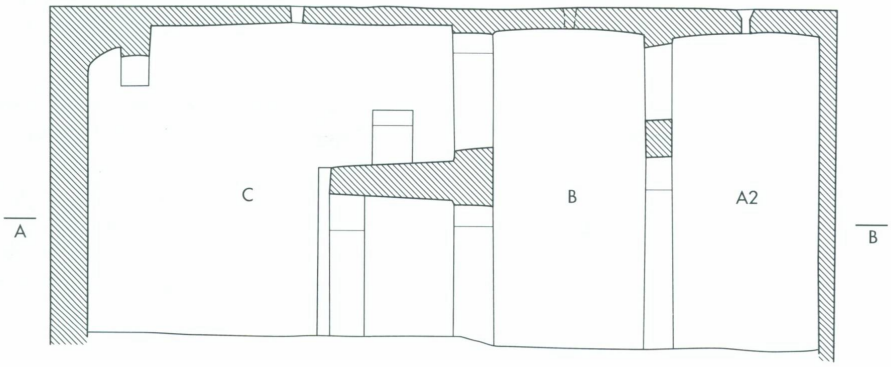

Coupe transversale C-D

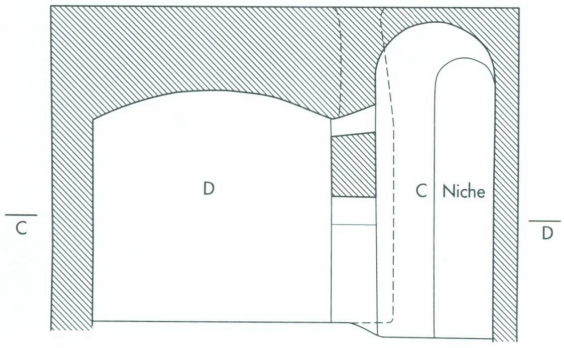

Coupe transversale E-F

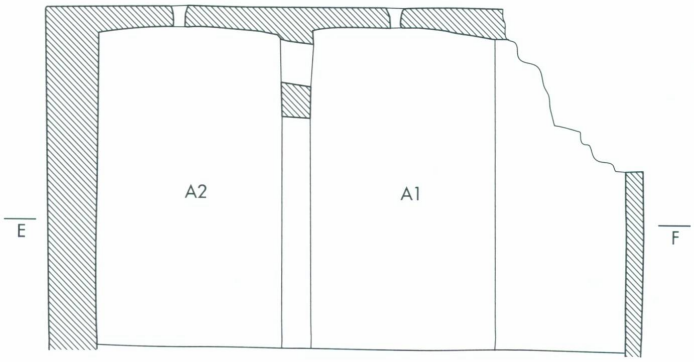

4. Péluse | Vue intérieure de la citerne A

Plusieurs petits regards et un puits communiquant avec les citernes sont ménagés dans ce dallage. L'accès se fait aujourd'hui par une brèche créée vraisemblablement au cours des travaux militaires dans un ancien puits situé au nord-est du complexe[6]. Le sol des citernes, déblayées il y a une vingtaine d'années, est recouvert d'une couche de remblais légers épaisse de trente à cinquante centimètres environ. Les maçonneries constituant les citernes paraissent homogènes. Les parois sont composées d'un parement épais de vingt centimètres fait de briques cuites assisées liées au mortier de tuileau. Une seconde maçonnerie de briques cuites liées à l'argile double ce parement vers l'extérieur. Une première couche d'enduit de préparation assez grossier et riche en petits galets ronds centimétriques recouvre la paroi des citernes sur deux à trois centimètres d'épaisseur[7]. Des stries disposées en épis ont été pratiquées sur cette couche afin de permettre le maintien d'une couche d'enduit de lissage gris-brun appliquée uniformément sur une épaisseur d'un centimètre environ, tant sur les parois que sur les voûtes. Les sols, observés à l'occasion de sondages ponctuels dans les remblais récents, présentent les mêmes caractéristiques.

Situé au nord-est du complexe, l'accès aux citernes, dégradé par les terrassements récents, présente un plan oblong de 1,60 mètre de long sur 0,55 mètre de large. Une voûte en plein cintre partiellement conservée le recouvrait, offrant une hauteur dans l'œuvre de 3,70 mètres. Un puits vraisemblablement circulaire de 0,55 mètre de diamètre devait être ménagé à son extrémité est. Cet accès s'ouvre sur une double citerne orientée est-ouest (citerne A [fig. 4]). Longue de 4,90 mètres et large de 1,60 à 1,80 mètre, elle est séparée en deux parties égales par un mur de refend épais de trente centimètres. Un passage large d'un mètre et haut de 2,75 mètres, surmonté d'un arc en plein cintre, permet la communication entre ces deux espaces. Au-dessus, le mur est percé d'un petit orifice ogival de cinquante

6. Un fragment de margelle est conservé au pied de la rupture de pente et pourrait appartenir à ce puits.

7. La présence de l'enduit de préparation a pu être observée en plusieurs points des citernes où l'enduit de lissage est dégradé.

centimètres de haut sur trente centimètres de large. Les angles de la citerne, comme tous ceux des autres citernes, sont arrondis, l'effet étant produit probablement par un épaississement des couches d'enduit. La citerne est couverte par une voûte à peine prononcée, épaisse de vingt-cinq à trente-cinq centimètres, et percée de deux petits regards circulaires de vingt centimètres de diamètre.

Un passage ménagé dans la paroi sud de la citerne A2 permet d'accéder à la citerne B. Large de septante centimètres pour une hauteur de 2,30 mètres, ce passage doté d'un arc légèrement surbaissé est surmonté d'un orifice ogival d'environ quatre-vingt-cinq centimètres de haut. La citerne B, orientée nord-sud, présente un plan rectangulaire aux angles arrondis (1,10 × 1,80 mètre). La voûte, située à 3,80 mètres de hauteur, est percée d'un petit orifice aujourd'hui bouché par une maçonnerie de briques.

L'accès à la citerne C située au sud est assuré par un passage relativement étroit (cinquante-cinq centimètres de large et de 1,60 à 1,75 mètre de haut) pratiqué dans un mur épais de cinquante-cinq centimètres. Un changement du niveau du sol d'environ vingt centimètres peut être restitué à hauteur de ce passage. Une ouverture ogivale élancée le surmonte (0,25 × 1,35 mètre). Cette citerne orientée également nord-sud offre, dans un premier état, un plan vaguement trapézoïdal de 3,75 mètres de long et de 1,20 à 1,45 mètre de large. L'espace est recouvert par une voûte en berceau située à 3,75 mètres de haut, dans laquelle a été pratiqué grossièrement un petit orifice quadrangulaire. Dans l'angle sud-ouest, une niche semi-circulaire, large de septante-cinq centimètres, est ménagée dans l'épaisseur de la maçonnerie. Elle est couverte par une voûte en cul-de-four séparée de la voûte en berceau par un arc en plein cintre. L'absence de reprise sur cette voûte ne permet pas de restituer un ancien puits. Dans un second temps, la partie nord de la citerne a été consolidée par l'adjonction de maçonneries contre les parois latérales et l'aménagement d'une sorte de palier placé entre le passage et l'orifice ogival donnant vers la citerne B. Ces reprises forment ensemble un espace réduit large de soixante-cinq à quatre-vingts centimètres et haut de 1,60 à 1,70 mètre. Deux petites maçonneries de contrebutement disposées sur le niveau supérieur du palier complètent le dispositif. L'ensemble de ces nouvelles maçonneries est constitué de briques cuites liées au mortier, recouvertes par un enduit de lissage fin, gris, sans couche d'enduit de préparation. La mise en place de tels aménagements reste difficile à dater. Des anomalies reconnues à la base de la voûte en berceau, tant au nord qu'au sud, suggèrent une reprise de celle-ci après un probable effondrement. Il n'est cependant pas impossible d'exclure la mise en œuvre de confortement pour remédier à la pression exercée sur les parois latérales, peu épaisses et offrant une large surface, par des remblais comprimés par le poids des constructions bâties au-dessus.

Dans l'angle sud-est de la citerne, un passage étroit doté d'un arc en plein cintre, de quarante-cinq centimètres de large et de 1,50 mètre de haut, permet d'accéder à la citerne D (fig. 5). De la même manière, un orifice ogival est ménagé dans l'épaisseur du mur au-dessus du passage. Cette citerne, dont le niveau du sol est situé quelque vingt centimètres au-dessus de celui de la citerne C, présente un plan rectangulaire aux angles arrondis de 2,90 à 2,95 mètres de côté. Elle est couverte par une voûte surbaissée située entre 1,90 à 2,75 mètres de haut. Un étroit passage pratiqué dans l'angle sud-ouest permet d'accéder à un puits circulaire de cinquante centimètres de diamètre à l'ouverture. Le niveau bas de ce puits correspond exactement à celui du sol de la citerne.

Le complexe de citernes de Péluse présente de grandes similitudes dans les techniques de construction du groupe de citernes des IVe-Ve siècles découverts à Tell el-Makhzan. Les

élévations de ces dernières sont constituées d'une maçonnerie en briques cuites liées au mortier de tuileau sur une épaisseur de vingt centimètres, le cœur étant composé de briques cuites liées à l'argile. Les parois sont recouvertes de couches d'un enduit relativement fin reposant sur un enduit de préparation riche en petits galets ronds. La communication entre chaque citerne est assurée dans les deux cas par des passages assez étroits dotés d'un arc en plein cintre. L'arasement important des citernes de Tell el-Makhzan ne permet pas de conclure à la présence d'orifices ogivaux de même type que ceux reconnus à Péluse. La fonction de ces orifices est à discuter. Leur présence systématique entre chaque citerne, à un niveau haut souvent proche de la base des voûtements, nous amène à penser que ces orifices permettaient la circulation de l'air et assuraient le remplissage optimum des citernes en garantissant une égale pression de l'air d'une citerne à l'autre.

Le plan des deux complexes présente par contre de réelles différences. Dans le cas de Tell el-Makhzan, les dix-huit citernes ont été construites selon un programme cohérent, facilité vraisemblablement par l'absence de constructions d'envergure à proximité. À Péluse, les citernes semblent s'organiser sous un monument important et le plan doit alors tenir compte des contraintes architecturales imposées par celui-ci. Cependant, si le dallage reconnu en surface semble être parfaitement homogène, nous ne pouvons totalement exclure l'éventualité d'une construction en plusieurs étapes des citernes en fonction des besoins en eau. En effet, l'épaisseur des murs séparant chaque citerne et la grande variété de modules des passages ménagés dans ceux-ci semblent témoigner de cette évolution. Ainsi, les citernes C et D pourraient appartenir à un premier état (la contemporanéité pouvant être assurée par l'agencement du puits de la citerne D par rapport à la niche de la citerne C); les citernes A et B pourvues de voûtements identiques ainsi que le puits sud-est venant dans un second temps. Un dégagement des maçonneries extérieures des citernes et une fouille minutieuse du monument situé au-dessus du complexe permettraient de confirmer le cas échéant cette hypothèse.

Bibliographie

JARITZ *et alii* 1996 — Horst Jaritz, Sébastien Favre, Giorgio Nogara, Mieczyslaw Rodziewicz, *Pelusium · Prospection archéologique et topographique de la région de Tell el-Kana'is (1933-1994)*, Institut suisse de recherches architecturales et archéologiques de l'Ancienne Égypte, Stuttgart 1996

Crédits des illustrations

Auteur, Marion Berti, fig. 3 | Jean-Michel Yoyotte, fig. 1-2, 4-5

Adresse de l'auteur
François Delahaye, archéologue, Institut national de recherches archéologiques préventives, boulevard de l'Europe 4, F-14540 Bourguébus